



Commune de SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES

385 chemin du Village
38330 St Nazaire les Eymes
Tel 04 76 52 24 29



10 rue Germain 38100 Grenoble
tel 04 76 02 27 25
email: arcae@orange.fr

PHASE : ARRET

Bureaux d'études
REFLEX Environnement
1 avenue du Châtré - 69340 FRANCOVILLE
tel 04 78 41 50 07

REGLEMENT / DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération n° 05
Madame le Maire
Murielle FLAMAND

4.4

juin 2019 Echelle 1/5000 ±0,00



- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Site inscrit du Doyen Gosse
- Secteur défini au titre de l'article L151-41-4° Emplacement réservé pour réalisation de logements locaux sociaux (LLS)

- voirie / réseau primaire
- voirie / réseau secondaire
- voirie / réseau collecteur

- Bâtiment repéré au titre de l'article L151-11 alinéa 2 du code de l'urbanisme (Changement de destination)
- R3 Bâtiment repéré au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme (patrimoine)
- pp1 / pc1 / pv1 / pe1 Élément repéré au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme (petit patrimoine)
- pa1 Arbres repérés au titre du L151-19

Cône de vue à préserver

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface
1	Création du nouveau cimetière	Commune	6800 m²
2	Aménagement d'un parking	Commune	230 m²
3	Aménagement d'un cheminement piétons	Commune	600 m²
4	Création d'une voie de desserte	Commune	570 m²
5	Aménagement d'un parking	Commune	840 m²
6	Aménagement d'un cheminement piétons et création équipement public réservoir d'eau	Commune	2500 m²
7	Aménagement d'un parking	Commune	270 m²
8	Aménagement d'un parking + Point d'Apport Volontaire	Commune	880 m²
9	Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire	Commune	10 m²
10	Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire	Commune	115 m²
11	Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire	Commune	40 m²
12	Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire	Commune	45 m²
13	Aménagement d'un Point d'Apport Volontaire	Commune	310 m²
Non numérotés	Aménagement et sécurisation des voiries existantes	Commune	

Emplacement réservé en vue de la réalisation de programme de logement local social, au titre de l'article L151-41-4°

N°	Surface approximative	Programme de logements minimum
a	3570 m²	16 logements locaux sociaux
b	6300 m²	7 logements locaux sociaux

